



**Réponse au courrier de Monsieur Le Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice adressé aux agents de l'administration
pénitentiaire le 1^{er} décembre 2025**

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

Nous ne sommes pas dupes : nous dénonçons les attaques portées à nos missions et plus généralement à l'État de droit !

Vous affichez de nouveau votre rhétorique aux relents ultra-sécuritaires et populistes. Vous vous félicitez dans votre courrier des moyens dont vous disposez pour agir, très vite. Vous ne vous cachez plus pour afficher vos références extrémistes. Ainsi, vous nous écrivez le 1^{er} décembre 2025 : « Nous sommes chez nous », faisant penser au célèbre slogan d'extrême droite et rappelant dans la foulée votre volonté de « reconquérir notre territoire ».

Vous tentez de séduire, en prenant appui sur certains médias, en occupant l'espace public, en jouant sur la peur : quitte à jouer avec la loi et la vérité, quitte à maltraiter l'institution judiciaire, quitte à faire pression sur les agents pour faire peur aux potentiels « récalcitrants » (ceux qui s'en tiennent aux lois en vigueur).

C'est bien cela qui nous fragilise et jette l'opprobre sur nos professions, davantage que la médiatisation d'une évasion qui reste, heureusement, très à la marge dans notre réalité.

Vous tentez la lune de miel : EGIP (simulacre de consultation express), mise en lumière des moyens « jamais vu(s) » en réalité destinés au tout sécuritaire, sans parler de la flagornerie à l'égard de notre corps professionnel (dont vous peinez à décrire les missions de fond).

Avant de nous rappeler vos conditions : le fameux respect des « consignes » sous couvert « d'éthique » ! Et « consignes » il y a. De plus en plus.

Aléatoires souvent, contra legem parfois au mépris des notions essentielles de hiérarchie des normes, du principe de séparation des pouvoirs et d'indépendance de la justice. Au mépris des principes de légalité, d'égalité devant la loi, et d'individualisation des peines.

Depuis des mois, nous craignons des dérives liées à vos politiques et nous avons alerté en ce sens. En vain.

Il ne s'agit désormais plus de craintes, mais de notre réalité. Un agent a été limogé sans enquête préalable, un autre en est venu à proposer sa démission. Un collègue a été entendu par la police.

Vous niez les personnels pénitentiaires lorsqu'ils rappellent leurs missions, expliquent leurs réalités de terrain, argumentent en prenant appui sur des données probantes, manifestent.

Plus sidérant, vous continuez à agir comme si nous étions en accord avec vos agissements et propos.

NOUS NE CONSENTONS PAS à nous soumettre à des ordres manifestement illégaux. Nous ne partageons pas les valeurs qui sous tendent votre projet pour la justice.

Nous savons pourquoi nous avons choisi nos métiers et poursuivrons nos missions, en respectant les Institutions et en cohérence avec nos valeurs professionnelles humanistes.

Malgré vos promesses de « replacer la probation au centre », nous rappelons que notre charge de travail est toujours largement supérieure aux standards préconisés.

Nous rappelons également que la surpopulation carcérale et des conditions de détention pouvant porter une atteinte grave et manifestement illégale au droit de ne pas subir des traitements inhumains ou dégradants ne sont pas admissibles dans un État de droit.

Notre priorité, pour la sécurité de tous, personnels comme usagers, est de régler ces problématiques.

Enfin, nous apportons notre soutien à l'ensemble des collègues directement attaqués et pris à partie ces derniers temps.

Avec toute notre détermination,

A Angers, le 05/12/2025
Le SNEPAP